

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

5° REGION MILITAIRE/ ZIROUT YUCEF

DIRECTION REGIONALE DES

INFRASTRUCTURES MILITAIRES

PLATEAU DU MANSOURAH / CONSTANTINE

MISE EN DEMEURE N°01

Vu la convention N° 264/2020 du 26/07/2019 portant sur les travaux d'aménagement et de revêtement en noir au profit unité militaire à JIJEL /5°RM pour un montant de 11.894.430.80 DA / TTC, et un délai de 90 jours conclu avec l'entreprise MEZHOUD AMMER , vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°270/2020 du 28/09/2020.

- vu l'abandon total du chantier le taux d'avancement des travaux a atteint 95 % ;
- Vu la fin des délais contractuels ;

La Direction Régionale des Infrastructures Militaires

/5°Région Militaire

Met en demeure L'entreprise MEZHOUD AMMER pour résorber le retard accusé dans la réalisation par la consolidation du chantier en moyens humains et matériels dans un délai de 08 jours . Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la DRIM/5° RM procédera à l'application des mesures coercitives comme le prévoit la réglementation en vigueur notamment la résiliation du marché au torts et dépens du contractant .